

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 50 (1921)  
**Heft:** 16

**Artikel:** L'endiguement d'un torrent  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039171>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'endiguement d'un torrent

---

Combien la Confédération dépense-t-elle par année pour la correction des cours d'eau et l'endiguement des torrents ? Je ne le sais. Combien les cantons, les communes et les particuliers dépensent-ils de leur côté ? Je ne le sais pas non plus. Combien les uns et les autres ont-ils déjà dépensé depuis trois quarts de siècle ou un demi-siècle au moins ? Des sommes considérables, étonnantes même. Combien dépenseront-ils encore, soit pour la construction de nouvelles digues, soit pour l'entretien de celles qui existent déjà ?

Ces dépenses sont-elles inutiles ? Est-ce de l'argent à vau-l'eau ? Certainement pas : les eaux non endiguées causeraient des pertes bien plus grandes, incalculables.

Le torrent qui commet le plus de dévastations, qui cause plus de ravages que tous les autres réunis, roule une eau qui ne descend ni des glaciers ni ne jaillit d'une source quelconque. On l'appelle *eau-de-vie* ! et ceux qui la boivent s'appellent... *icrognes* !

Eau de vie ! Y eut-il jamais nom plus menteur sur la planète ronde ? Quelques-uns l'ont bien dénommée *eau-de-mort*, car qui saura jamais le nombre des morts tragiques et le nombre de morts prématurées qu'elle a déjà occasionnées ; mais le public lui conserve son nom trompeur et si nous la désignons sous le nom qu'elle mérite, qui serait le vrai, nous serions incompris.

Il n'est pas de trop du concours de tout le monde pour travailler à l'endiguement de ce redoutable torrent. Confédération, cantons, communes, sociétés, particuliers, chacun selon son pouvoir, ses moyens et ses capacités doit être à l'œuvre. C'est un devoir moral. Il s'agit du salut de la société. Pie X a dit : « Parmi les œuvres sociales, il n'en est pas de plus urgente que l'œuvre antialcoolique. » Ne pas combattre le mal ou ne pas faire le bien, quand on peut le faire, c'est manquer à son devoir, c'est une lâcheté, une capitulation de la conscience. L'instituteur, en vertu du devoir qui incombe à tout homme et particulièrement en vertu de celui que lui impose sa mission, doit être un des principaux ouvriers de l'endiguement antialcoolique.

Où est son chantier de travail ou plutôt son champ d'apostolat ? « A l'école », chacun sait le dire, c'est presque une vérité de La Palisse. Mais nous compléterons la réponse en disant : « A l'école et hors de l'école ». Oui, hors de l'école, en profitant habilement, sans maladresse, de toutes les occasions propices, comme nous le verrons dans la suite. Il aura donc un chantier de travail sur les deux rives du fleuve.

Il est probable que personne d'entre nous n'a vu les inondations causées par les grands fleuves d'Amérique et d'Asie. Ce sont des catastrophes, dont les récits qu'en donnent les journaux nous sai-

sissent de stupéfaction. Mais si étendues que soient les contrées atteintes par ces fléaux, elles ne sont qu'une minime partie de la surface terrestre et ces calamités n'arrivent qu'en des périodes plus ou moins longuement espacées, tandis que l'alcool étend ses ravages, en permanence, sur toute la planète habitée. Il y a en outre cette différence que le fleuve alcoolique ne commet pas seulement des dégâts matériels, mais encore des dégâts moraux, qui sont cent fois pires.

Les grandes crues des cours d'eau suisses ne sont qu'une représentation en miniature de celles du Hoang-Ho, du Yang-Tsé-Kiang, du Mississipi, etc. Pourtant ceux qui ont vu les nôtres au moment de leur courroux, détruisant les cultures, menaçant habitations, moulins et scieries, en gardent un souvenir qui ne s'efface point. On sonne le tocsin : les hommes valides accourent exécuter à la hâte des travaux improvisés. Il arrive même qu'on a parfois à déplorer la perte de vies humaines.

On dit aussi que des personnes qui se trouvent sur des ponts sans garde-fous ou trop près de l'eau, à ces moments dangereux, peuvent être prises de vertige, fascinées, en quelque sorte, par le bruit et le tourbillonnement des flots. Il leur semble que tout tournoie autour d'elles. Elles perdent pied et tombent, emportées par le courant. J'ai connu une personne qui a perdu la vie dans ces tristes circonstances.

Que serait-ce, si parmi les ouvriers qui travaillent à l'endiguement, des cas pareils arrivaient par imprudence ? Ayant péri eux-mêmes dans le danger, pourraient-ils en préserver d'autres ?

Et que faudrait-il penser de celui qui, dans sa lutte contre l'alcoolisme, se laisserait fasciner à son tour par les reflets miroitants du liquide capiteux ? Il s'agit non seulement de ne pas se laisser emporter par le courant, mais de ne pas même y prendre un bain, car après un premier bain, il est à craindre qu'on ne fasse des plongeurs répétés. Et tant va la cruche à l'eau... !

Que l'instituteur n'aille pas s'imaginer qu'il soit visé par le présent article ! Chacun se plaît à reconnaître la tenue et l'honorabilité du corps enseignant fribourgeois. Je ne fais que supposer des cas possibles ou plutôt des cas qui ont été possibles autrefois, d'après ce que racontaient nos grand'mères. Encore ces cas étaient-ils rares. Me permettra-t-on d'en citer un comme digression ?

Les élèves d'une école, auxquels on accordait quelquefois plus que le quart d'heure académique, s'impatientèrent un jour d'attendre. En colonne, drapeau déployé, ils s'ébranlèrent. Pour aller où ? A l'auberge, chercher l'instituteur, qui avait oublié l'heure. Et le maître, bon enfant, suivit le drapeau et vint faire la classe. Ce n'était pas le drapeau rouge alors. Ces élèves avaient pourtant bien l'air un peu « conscients et organisés », organisés pour l'ordre, il est vrai, et non pour le désordre ; ils avaient appris le catéchisme de l'Eglise, et non celui du Juif Karl Marx.

Ne dites pas que j'ai sorti ce conte des archives de V... J'ai connu le héros de l'histoire, brave homme au demeurant et bon chrétien, à part son faible. Le repentir lui aura obtenu miséricorde. « Que Dieu le mette en gloire ! » comme disaient nos anciens. On a perdu l'habitude d'exprimer ces bons souhaits chrétiens, comme celui-ci encore : « Que Dieu vous bénisse ! » qu'on a remplacé par cet autre : « A votre contentement », qui est de mince valeur.

Pour éviter tout soupçon ou jugement téméraire, mon devoir m'oblige à déclarer que le brave homme ne fut pas mon maître. Il n'était plus régent, lorsque je le connus, et moi, je ne portais pas encore le bonnet d'âne à l'école. D'ailleurs, je ne demeurais pas dans son cercle scolaire.

Je pourrais citer d'autres histoires encore. Peut-être, vous aussi. Quoi qu'il en soit, de tels exemples ne pouvaient avoir qu'une mauvaise influence sur l'esprit des élèves, surtout pour la considération due au maître, considération qui lui est nécessaire. De nos jours, l'effet en serait déplorable. Si les enfants ne sont pas plus intelligents de nature, ils sont plus développés... pour tout. « Ils sont plus malins », dit-on, voulant dire, par là, plus fins. Ce serait plus juste de dire « plus malicieux », c'est-à-dire plus méchants. Oh ! non, pas tous, heureusement. Il est encore de gentils enfants, surtout ceux qui ont des parents consciencieux et *vigilants*.

Ce n'est pas aujourd'hui qu'on verrait un régent oublier l'heure de l'école à l'auberge. Les enfants iraient-ils le chercher ? Ne prendraient-ils pas silencieusement le chemin de la désertion, sans drapeau, cela va sans dire : les déserteurs n'ont pas encore fait choix d'un drapeau spécial, que je sache.

Bien plus, si l'instituteur avait été seulement vu une fois ou l'autre pris de vin ou si l'on disait de lui qu'il ne déteste pas le verre, figurez-vous l'effet qu'aurait sa parole dans une leçon sur l'alcoolisme. Il verrait bien des yeux briller de malice et surprendrait plus d'un regard narquois. S'il pouvait surprendre en outre les conversations de ses élèves hors de l'école, il entendrait des réflexions plus ironiques qu'on ne pense. Et si jamais, dans le village, on l'avait vu tant soit peu tituber ! Ah ! mieux vaudrait encore le pas de parade que le pas de rigolade.

Mais je m'attarde à de vaines suppositions. Il est temps que je revienne au sujet que j'avais en vue : la lutte antialcoolique, au dedans et au dehors de l'école. Mon intention n'est pas cependant de traiter la question à fond et dans toute son étendue. Un in-folio n'y suffirait pas, à peine une petite bibliothèque. Avec les ouvrages et les revues qui ont déjà paru sur la matière, on en formerait même une grande. Ce n'est que quelques considérations et réflexions, au hasard des circonstances et des souvenirs, que je demanderai la permission d'émettre, au lecteur qui a eu et qui aura encore la patience de me lire. Ce soir, l'heure s'avance ; je me retire, non pour aller

prendre un verre, qui me donnerait des rêves incohérents, mais une petite tisane hygiénique, qui me procurera un paisible sommeil. Oui, une tisane, en dépit des sourires. La tisane est si dédaignée du monde et le verre, tant apprécié !

*L'ermite de Totenwald.*



## LAC MONTAGNARD

Le lac, coquet dans sa parure  
D'atours simples, mais gracieux,  
Epouse la molle courbure  
Des monts au contour sinueux.  
Le vanil à la cime fière,  
Le village au clocher bruni,  
Le chalet, le ciel infini  
Se mirent dans son onde claire.

Sur ses bords, la chèvre folâtre  
Fait tinter ses grelots mutins,  
Pendant que la chanson d'un pâtre  
Monte claire dans le lointain.  
Là-bas, sur la pente fleurie  
Lui s'incline vers le torrent,  
On croit par le sentier fuyant  
Voir s'avancer la Rêverie.

Et quand la nuit étend ses voiles,  
Dénouant dans le firmament  
Sa chaste ceinture d'étoiles,  
Sur le lac joli dont le vent  
Fait frissonner l'onde amoureuse,  
La lune, ayant enfin trouvé  
Le miroir qu'elle avait rêvé,  
S'attarde surprise et joyeuse.

Fernand RUFFIEUX.



## PARTIE PRATIQUE

### SCIENCES NATURELLES. (PROGRAMME D'ÉTÉ)

#### **La belladone.** (*Cours moyen et supérieur*)

*Nom latin :* Atropa Belladona.

*vulgaire :* Cerise de Juif, Bouton noir ou Belle-dame.

*patois :* Balladona ou Balla-cherije.

**I. Introduction. Indication du but.** — Chaque jour, durant la belle saison, alors que vous traversez champs et prairies pour vous rendre en classe, qui d'entre vous ne se sent-il pas ravi et charmé à la vue de ces fleurettes aux mille couleurs, si